

AVIS N° 182 - 2015 / BRVM / DG

CALENDRIER DE COTATION 2016

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières porte à la connaissance des intervenants du marché que les séances de cotation ont lieu tous les jours ouvrables à l'exception des jours déclarés fériés en Côte d'Ivoire.

Les jours fériés prévus pour l'année 2016 sont les suivants :

- Vendredi 1^{er} janvier 2016, Jour de l'An ;
- Lundi 28 mars 2016, Lundi de Pâques ;
- Lundi 2 mai 2016, Lendemain du dimanche de la Fête du Travail ;
- Jeudi 5 mai 2016, Ascension ;
- Lundi 16 mai 2016, Lundi de Pentecôte ;
- Lundi 8 août 2016, Lendemain du dimanche de la Fête de l'Indépendance ;
- Lundi 15 août 2016, Assomption ;
- Mardi 1^{er} novembre 2016, Fête de la Toussaint ;
- Mardi 15 novembre 2016, Fête de la Paix ;
- Lundi 26 décembre 2016, Lendemain du dimanche de la Fête de Noël.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 18 décembre 2015.

Le Directeur Général


Edoh Kossi AMENOUNVE

